

Projet associatif des Assemblées Galèzes

Ce texte, proposé par la commission de réorganisation, devra être complété et approuvé par la prochaine assemblée générale.

Introduction

Présentation

Les Assemblées Galèzes sont une association loi 1901 créée en 1983 ; elle regroupe des adhérents individuels et a une vocation régionale et au delà.

Finalité

Sa finalité est de diffuser, transmettre et faire vivre en milieu rural la culture populaire de Haute-Bretagne dans tous ses aspects et en particulier sa musique et ses danses traditionnelles ainsi que sa langue, le gallo. C'est un mouvement d'éducation populaire en milieu rural.

Buts

Le but principal de l'association est d'organiser le « **Festival des Assemblées Galèzes** » qui, depuis plus de 40 ans, a lieu (presque) chaque année au début du mois de juillet avec, sur une semaine, des stages, des animations et des spectacles dans une ambiance dynamique et conviviale. Sur le festival, l'association exerce donc une activité de formation et d'entrepreneur de spectacles vivants ; elle poursuit cependant aussi quelques buts complémentaires :

- apporter une animation culturelle tout au long de l'année dans le pays où elle est actuellement implantée (depuis sa création, le festival a changé déjà six fois de lieux) ; ceci se traduit notamment par des partenariats recherchés avec les associations locales et l'organisation d'animations ponctuelles hors festival (Beûs Promenous, riguedaods, interventions scolaires ...) ;
- contribuer à la renaissance, diffusion de la langue de Haute-Bretagne, le gallo, par la pratique dans la communication et durant le festival, la gestion de camps bilingues gallo/français pour les enfants et adolescents ainsi que le soutien à la création artistique dans cette langue ;
- favoriser les échanges intergénérationnels en accueillant des stagiaires de 7 à 77 ans (*et plus*) et en ayant une action spécifique vers les jeunes : hébergement en CVL des stagiaires de 7 à 17 ans durant le festival, Pass Culture pour les jeunes de 18 ans, Camps-Galo et actions dans les écoles durant l'année.

Les Assemblées Galèzes

Identité

Historique

Le festival des Assemblées Galèzes a été créé en 1979 par l'association des « **Amis du Parler Gallo** » qui, au cours des années 1970 et 80, a été à l'origine de nombreuses actions liées à la promotion de la culture de Haute-Bretagne et de sa langue (« *Le Lians* », la Magnétothèque du Mené, enseignement du gallo en milieu scolaire ...). C'est en 1983 que le festival a été géré par une association spécifique ; depuis les **Amis du Parler Gallo** sont devenus **Bertègn Galezz**. Durant cette période de 40 ans, le festival a migré plusieurs fois car il avait été conçu comme itinérant au départ :

- 1979 : Plédéliac
- 1981 : Concoret
- 1989 : Plumieux
- 1991 : La Chèze
- 2006 : Plumieux
- 2016 : La Prénessaye

Par rapport au souhait initial de déplacer le festival tous les deux ans, les périodes d'installation dans une commune ont été beaucoup plus longues car les besoins en matière d'équipement, d'hébergement (pour les stages, les enseignants, les artistes et les stagiaires), de restauration et de support pour les spectacles se sont beaucoup accrus par rapport à l'origine. En outre, la législation concernant l'accueil des mineurs s'est également complexifiée.

Qui sommes-nous ?

Les Assemblées Galèzes sont un des premiers festivals organisés en milieu rural et consacré intégralement à la culture de Haute-Bretagne ; le tout dans une ambiance de convivialité et de simplicité qui ne s'est jamais démentie, ce qui a contribué au développement et à la notoriété du festival. Il accueille aujourd'hui chaque année plus d'une centaine de stagiaires dans une ambiance de vacances.

L'originalité des Assemblées tient à la fois à la multiplicité et la diversité des stages de longue durée (plus de 20h d'ateliers dans la semaine) et à la formule « *festival* ». En dehors des stages les participants vivent ensemble durant une semaine, assistent à des concerts et spectacles de grande qualité, peuvent s'inscrire à des ateliers multidisciplinaires et improviser des « *bœufs* » musicaux avec d'autres stagiaires, d'autres instruments, enrichissant ainsi leur pratique et multipliant leurs expériences. De plus en plus de festivaliers ont pris conscience de ces possibilités et c'est une des raisons du succès du festival.

Le festival et les activités dans l'année sont gérés par des bénévoles, une quinzaine tout au long de l'année et une cinquantaine durant la semaine du festival. Il n'y a pas de salarié permanent mais nous employons durant le festival, des musiciens professionnels pour l'encadrement des stages et les spectacles, des animateurs pour le CVL des jeunes stagiaires et les Camps-Galo, du personnel de cuisine pour la restauration ; les emplois générés représentent plus de 2 équivalents temps plein annuels.

En outre, l'association travaille en partenariat avec le CAC-Sud 22 qui gère la comptabilité, les contrats des personnels et le suivi des inscriptions en stages et avec l'UBAPAR pour l'organisation et

la promotion des Camps-Galo. Elle noue chaque année des partenariats avec d'autres associations locales ou régionales pour l'organisation des animations.

Nos valeurs

Nous situons notre action dans le champ des mouvements d'éducation populaire en milieu rural. Pour nous la culture populaire rurale n'est pas un objet figé qu'il faut conserver en l'état mais une richesse que chacun doit pouvoir s'approprier et partager pour la faire évoluer ; nous voulons faire appel à l'initiative, la responsabilité, la créativité et le plaisir de chacun et nous avons la conviction que le partage, le vécu d'expériences communes dans un climat de bienveillance sont les meilleurs vecteurs du développement culturel d'un territoire et de l'épanouissement personnel des individus. Les mélanges, intergénérationnels, professionnels / amateurs, confirmés / débutants ..., et la convivialité sont les ferments et la caractéristique du festival depuis 40 ans.

Depuis sa création, le festival a une démarche éco-responsable respectueuse de l'environnement naturel et humain et privilégie le local dans ses approvisionnements auprès des producteurs et (petits) commerçants du pays.

Les Assemblées Galèzes

Organisation

Conseil d'Administration et Assemblée Générale

Cette structure de l'association, proposée par la commission, doit être à terme validée par de nouveaux statuts.

L'association est coordonnée par un bureau restreint constitué d'un(e) président(e), un(e) trésorier(ère) et un(e) secrétaire désignés par le CA.

Les décisions sont prises par le Conseil d'Administration constitué des coordinateurs des groupes de travail, d'un représentant des enseignants, d'un représentant des animateurs et deux représentants des stagiaires, un majeur et un mineur (il est souhaitable que les représentants des salariés et des stagiaires aient chacun un suppléant et fonctionnent en binômes).

Les coordinateurs des groupes de travail ne peuvent pas être des salariés de l'association, par contre les salariés peuvent participer, comme membres, à ces commissions. Tous les participants aux commissions, au CA et au bureau, salariés ou non, doivent être membres actifs de l'association.

Il y a quatre sortes de membres :

- les membres actifs qui participent toute l'année aux activités de l'association ;
- les membres bienfaiteurs qui participent financièrement (au delà de 50€) ;
- les membres stagiaires, majeurs et mineurs, qui acquittent une cotisation au moment de l'inscription en stage ;
- les membres bénévoles qui participent ponctuellement à l'organisation des événements.

Tous les membres à jour de cotisation sont invités aux assemblées générales.

Rôle du bureau

Le bureau a avant tout un rôle de coordination et de représentation ; les tâches qui lui incombent sont :

- faire le suivi administratif général : gestion des documents officiels, demandes de subventions, ...
- définir la politique budgétaire qui sera approuvée par le CA et fixer pour chaque commission son enveloppe budgétaire ;
- suivre des opérations comptables tout au long de l'année et produire avec le CAC-Sud les documents comptables réglementaires indispensables aux demandes de subventions ;
- représenter l'association auprès des collectivités et des autres acteurs associatifs.

Les commissions permanentes

Les membres actuels du bureau ont identifié les secteurs de travaux qui sont exécutés par eux tout au long de l'année. La nouvelle organisation de l'association est structurée par ces secteurs sous la forme de **commissions permanentes**. Leur description plus précise est faite dans la section suivante. Les coordinateurs des commissions sont membres du CA et ses membres sont membres actifs, mais celles-ci peuvent faire appel à des personnes ressources extérieures et à de la sous-traitance. Les coordinateurs de commission ne peuvent pas être des salariés de l'association.

Le festival

C'est évidemment l'évènement central de l'année pour l'association.

Lors des dernières éditions des années 2010, le festival qui se déroule sur une semaine entière, c'était :

- 18 stages de musique, de gallo et conte, de vannerie accueillant de 110 à 135 stagiaires ;
- un CVL pour l'accueil en autonomie de 48 jeunes stagiaires de 7 à 17 ans ;
- deux camps bilingues gallo/français pour les petits et les adolescents ;
- une vingtaines d'animations et spectacles (dont une dizaine en gallo) ouvertes au public local à un coût accessible à tous ;
- un service de restauration qui assure plus de 2000 repas sur la semaine ;
- des familles de la commune et des communes voisines qui proposent des hébergements chez l'habitant.

Plus de 50 bénévoles occasionnels, dont la moitié à temps plein sur la semaine, et plusieurs associations locales sont mobilisés durant le festival et les semaines qui précèdent et suivent pour permettre son bon fonctionnement.

L'explosion des moyens constatée sur les cinq dernières années de fonctionnement sont certainement à l'origine de la crise constatée sur le bénévolat. Il est indispensable de « *réduire la voilure* », mais en identifiant bien les fondamentaux de notre festival :

- proposer des stages de longue durée (minimum 5 jours) en musique, mais aussi sur les autres aspects culturels : chant, danse, vannerie, cuisine, patrimoine
- faire un accueil intergénérationnel dans les stages en favorisant l'accueil des jeunes par l'hébergement, la politique tarifaire, etc ;
- plonger tous les participants dans la culture de Haute-Bretagne et en particulier sa langue le gallo en favorisant les ouvertures et les échanges tout au long de la semaine entre les participants, mais aussi avec le camp bilingue gallo/français, la population et les associations locales ;
- proposer des spectacles de qualité à un coût abordable pour les public local en concentrant cette activité « festival » sur le week-end final ;
- le festival n'est pas lié à un lieu donné, le nombre de stages et les activités proposées peuvent évoluer d'une année sur l'autre en fonction des possibilités du lieu choisi.

Les Assemblées Galèzes

Commissions permanentes

Cette liste est une première proposition, les définitions des contours et des objectifs sont amenés à évoluer quand les commissions se seront constituées.

Langue galèze – création artistique

Le soutien à la langue de Haute-Bretagne a été la motivation principale de création du festival en 1979 et cet axe doit rester central. Cette commission a pour mission de coordonner tous les aspects de ce soutien au sein de l'association :

- utilisation du gallo dans la communication, la signalétique et la vie de tous les jours ;
- mise en place de partenariats avec les autres associations gallésantes ;
- définition de la politique pédagogique autour du gallo : langue, conte, chant, théâtre, camps bilingues
- aide à la création artistique autour du gallo

Organisation et administration

Cette commission doit faire les choix techniques et assurer le suivi opérationnel de tous les outils, notamment logiciels qui vont supporter les activités de l'association. Le CAC-Sud 22 qui est notre prestataire de service en matière de comptabilité, gestion des inscriptions et démarches administratives est obligatoirement partie prenante de cette commission.

- la gestion de l'infrastructure internet : cloud, sites internet public et privé, blogs, Facebook, YouTube, ferme Pays-Gallo.net ;
- gestions des inscriptions ;
- formation des autres membres de l'association

Note : cette commission ne gère pas le contenu des sites web ni l'animation des réseaux sociaux, tous les membres, peuvent et doivent y participer chacun dans leur domaine.

Programmation

Cette commission qui fonctionne déjà depuis plusieurs années a en charge la définition des stages proposés et la programmation des spectacles. Elle gère ensuite l'ensemble des échanges avec les artistes invités (contrats, fiches techniques, etc) et transmet au CAC-Sud les informations pour établissement des contrats et GUSO.

Cette commission peut également se structurer en sous-commissions (par exemple stages, animations de la semaine, spectacles du festival, animations ponctuelles ...)

Information – Communication

Difficile de dissocier ces thèmes qui représentent une part importante des besoins opérationnels tout au long de l'année. Les points gérés par cette commission sont :

- animation des sites et réseaux, liaison avec la presse et les media ;
- préparations des supports publicitaires en liaison avec Original, les imprimeurs et diffuseurs ;
- gestion des archives, des photos, vidéos et enregistrements collectés lors des activités ;
- gestion des partenariats et participations aux stands de promotion sur les festivals ;

Compte-tenu du volume et de la diversité des tâches, cette commission doit avoir un effectif suffisant et avoir des membres répartis sur toute la région.

Hébergement – restauration

Cette commission aborde plusieurs aspects :

- définition et préparation des lieux de stage et des équipements des camps (CVL, Camps-Galo, camp des bénévoles) ;
- organisation de la restauration des stagiaires durant la semaine de festival ;
- organisation du repas de fin de festival ;
- gestion de l'hébergement des enseignants, des artistes, des bénévoles et des stagiaires.

Logistique – régie

Cette commission gère tout ce qui est organisation des scènes et des salles :

- implantation et location des éventuels chapiteaux ;
- décoration des lieux ;
- prévision et installation du matériel son et lumière en coordination avec les spectacles invités.

Gestion du bénévolat et des emplois

La mission de cette commission est de préparer à l'amont le travail des bénévoles permanents et temporaires en identifiant les tâches sous forme de fiches de missions et en répartissant les bénévoles sur les postes de travail ainsi définis. Durant le festival elle doit veiller à l'information et au juste emploi des bénévoles temporaires mais aussi à un accueil convivial des salariés et des bénévoles, notamment en leur aménageant un point de détente et de ralliement et en prévoyant des pauses calmes pour eux.

C'est elle qui organise le repas des bénévoles après le festival.

Les Assemblées Galèzes

Publics et partenaires

Nos principaux publics

Notre principal public est celui de nos stagiaires et anciens stagiaires ; près de 600 souhaitent continuer à être informés de nos activités. Parmi les stagiaires actuels près de la moitié a moins de 18 ans et 70 % moins de 30 ans, mais il y a également nombre de retraités, jusqu'à presque 80 ans. Une autre caractéristique de nos stagiaires est la fidélité, plus des deux tiers reviennent souvent régulièrement et sur de nombreuses années. Enfin, il y a une transmission familiale réelle : chaque année il y a une demi-douzaine de familles et pour certaines, elles sont présentes aux Galèzes depuis trois générations. 10 % à 15 % de nos stagiaires viennent de régions françaises hors Bretagne et de l'étranger (Belgique, Luxembourg, Angleterre, Espagne, Tchéquie, États-Unis).

Nous touchons également les élèves des écoles de musique de toute la Région Bretagne et au-delà à travers notamment les actions de diffusion que font nos enseignants.

Lors des animations dans et hors festival, nous avons aussi un public local de plusieurs centaines de personnes chaque année et nous touchons une centaine d'enfants lors de nos interventions scolaires.

Nous interagissons également avec le milieu professionnel artistique breton en diffusant des spectacles et des groupes, mais aussi en suscitant et accompagnant des actions de création artistique, notamment autour de la langue gallo.

Nos partenaires

Partenaires opérationnels : le premier de ces partenaires est le **CAC-Sud 22** qui, via une convention gère la comptabilité, les contrats des personnels et apporte un soutien au bureau sur nombre de démarches administratives. Nous avons aussi une relation particulière avec l'**UBAPAR** avec laquelle nous organisons les Camps-Galo.

Partenaires institutionnels : plusieurs collectivités participent au financement de nos activités, notre commune d'accueil, **La Prénessaye**, **Loudéac Communauté Bretagne Centre**, le **Département des Côtes d'Armor**, la **Région Bretagne** avec son service culturel, son service des langues et sa délégation au gallo.

Institutions dont nous sommes adhérents : CAC-Sud 22 – Marc Le Bris, Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux (UBAPAR), Gouéliou Breizh, Bretagne Culture Diversité (BCD), l'Institut du Gallo, Dastum, Tamm Kreiz, Plum'FM, Radio Bro Gwened ([liste à compléter](#)).

Autres partenaires : nous avons par ailleurs une vingtaine de partenaires professionnels ou associatifs qui nous soutiennent sur des actions précises (conception graphique, lumière et sonorisation, ...) et surtout sur les aspects de communication et d'entraide mutuelle.

Cette page ne sera pas conservée dans le document final

Pour avancer

Un contexte difficile

Depuis 2012, le nombre de stagiaires a augmenté régulièrement de 49 à 132 en 2019 (progression de 267 %) ; le budget spectacles a lui aussi plus que doublé et le budget général, qui a toujours été équilibré, dépasse maintenant les 80 000€. L'appréciation des stagiaires que nous évaluons à l'aide d'enquêtes de fin de stage est toujours très positive, voire enthousiaste, et le taux de stagiaires qui reviennent d'une année sur l'autre avoisine les 60 %. Si on ajoute à cela que nous avons de plus en plus de bénévoles qui s'engagent sur le festival (plus de 50 en 2019 dont la moitié à temps plein), on devrait être très optimistes car tous les compteurs semblent au vert.

Cependant nous avons un gros problème au niveau des bénévoles permanents ; depuis plusieurs années, nous voyons l'équipe s'amenuiser et, malgré tous les appels que nous avons pu faire, nous n'avons pu attirer de nouvelles énergies. En 2019, alors que nous avons prévu un festival exceptionnel pour les 40 ans, les problèmes d'organisation du CAC-Sud, des problèmes familiaux ou de santé des uns ou de autres ont précipité les difficultés : sur une période de plusieurs semaines au début de l'été, c'est une équipe très réduite de 3 ou 4 qui a dû gérer toute la préparation. Ce manque de personnes responsables a aussi pour conséquence que les bénévoles qui travaillent toute l'année à préparer le festival sont tellement pris durant celui-ci qu'ils n'arrivent pas à profiter de l'ambiance ou des spectacles, ce qui est particulièrement frustrant.

Quel avenir ?

Dans l'état actuel (il ne reste que trois membres actifs dans le bureau et guère plus au CA) il n'est pas possible de continuer à fonctionner sans une évolution profonde de notre organisation qui passe forcément par l'**engagement réel de nouvelles personnes** au sein du CA et des commissions ; pour que le fonctionnement en commissions proposé soit viable, il est nécessaire d'avoir 7 responsables de commissions et au moins une vingtaine de personnes réellement impliquées.

Compte-tenu du calendrier et de ce que nous connaissons des ressources humaines, le bureau actuel pense qu'il est impossible de programmer en 2020 un festival dans sa forme habituelle. Il n'est pas question de baisser les bras mais nous proposons de faire une pause qui doit permettre de prendre le temps d'une réorganisation profonde.